



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 février 2022 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Pascal Apollon	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur
Vincent Dricot	Administrateur

ABSENCES :

Marjorie Ramirez	Administratrice
------------------	-----------------

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Evelyne Fortier	Conseillère vie associative, Caisse Desjardins

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 31 personnes ont assisté à la rencontre du 16 février 2022.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2022 19 h 05
4. Présentation : Le Fond Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, avec Evelyne Fortier, conseillère – Vie associative 19 h 10
5. Présentation, suivi d'une discussion sur le projet d'Espace 13/2 avec Jonathan, Arnaud et Pierre-Élie, du comité de gestion de l'Épicerie 13/2 19 h 25
6. Période d'information de la conseillère municipale 20 h 05
7. Période de questions et commentaires du public 20 h 15
8. Période d'échanges –Révision de la norme de nickel dans l'air ambiant 20 h 30
9. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier 20 h 45
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Table de concertation Mobilité des quartiers centraux
 - Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou
 - Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
10. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues 21 h 15
 - Trottoirs inutilement larges de la 13e Rue, face à l'école Grande-Hermine
 - Étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville de Québec
 - Odeurs générées par la White Birch et participation au CICEL
 - Réseau cyclable hivernal et carte interactive de la Ville de Québec
 - Accès aux installations sanitaires du parc D'Iberville à l'été 2022
 - Vague d'incendies dans le Vieux-Limoilou
 - Quantité minimale de stationnement pour les nouvelles constructions
11. Période de suivi des projets en cours, déposés ou en instance de dépôt 21 h 30
 - Limoil'Air
 - Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou
 - Le Coup de pousses de Limoilou 2022
 - Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
 - Stratégie de sécurité routière 2020-2024
12. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 45
 - Correspondances
 - Trésorerie
 - Paiement à venir
13. Divers
 - Point d'information de la SDC Limoilou
 - Terrains laissés vacants par Hydro-Québec dans le secteur sud du quartier 21 h 50
 - ***
14. Levée de l'assemblée 22 h 05

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 05. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 février 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2022

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

4. Présentation : Le Fonds Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, avec Evelyne Fortier, conseillère – Vie associative

Mme Évelyne Fortier explique qu'un Fonds écoresponsable d'un million de dollars a été lancé en avril dernier par la Caisse Desjardins de Limoilou. Ce fonds vise à promouvoir les initiatives, notamment des conseils de quartier, des entreprises et des citoyens, en matière d'environnement et de développement durable. Le Fonds, plus précisément, supportera les projets relatifs à la qualité de l'air, appuiera les initiatives de verdissement et de déminéralisation et soutiendra les projets environnementaux issus de la communauté grâce à son programme de verdissement et à son appel à projets.

Jusqu'à 5 000 \$ seront attribués aux projets acceptés. Les initiatives soutenues financièrement par la Ville pourront également être admissibles au Fonds. Des experts en verdissement de la Caisse seront disponibles pour accompagner les citoyens qui souhaitent soumettre un projet.

Notons que le projet Limoil’Air a pu profiter du Fonds. Les projets qui ont été préalablement approuvés par la Ville, à moins d’exception, seront acceptés par la Caisse.

Jackie Smith salue l’initiative de la Caisse, dont elle rencontrera bientôt les représentants au sujet des programmes de ruelles vertes.

5. Présentation, suivie d’une discussion sur le projet d’Espace 13/2 avec Jonathan, Arnaud et Pierre-Élie, du comité de gestion de l’Épicerie 13/2

Avant de céder la parole à l’équipe de l’Espace 13/2, Raymond Poirier rappelle que depuis quelques années déjà, le conseil invite les entrepreneurs du quartier à venir présenter, en amont d’un processus de consultation officiel, leur projet à ses membres. Les administrateurs, lorsqu’ils émettent des avis quant à un projet présenté en amont d’une consultation, ne s’engagent pas à l’appuyer.

Pierre-Élie, membre du comité de gestion de l’Épicerie 13/2, prend la parole. Il mentionne que le commerce, qui offre déjà aux citoyens de Limoilou une variété de produits locaux, veut aussi s’inscrire de manière positive dans le quartier en organisant, notamment, des événements dans la ruelle. C’est grâce à une campagne de sociofinancement que l’équipe entend, en outre, développer un projet de café communautaire qui servira aussi de centre social. Des spectacles, comme des événements artistiques, culturels, politiques et communautaires, y seront organisés. L’Épicerie 13/2, depuis 10 mois déjà, complète l’offre de l’Accommodation Bio. L’association l’acquerra d’ailleurs sous peu.

Jonathan, un autre membre du comité de gestion, explique les démarches à venir pour la réalisation du projet.

Une citoyenne craint que l’organisation de fête de quartier dans la ruelle derrière l’Épicerie entraîne des enjeux de bon voisinage. Notons qu’une école primaire se situe à deux pas de cette artère où habitent plusieurs personnes pour qui la tranquillité et la propreté sont importantes. Pierre-Élie mentionne que son équipe a été invitée à rencontrer le comité de ruelle. Différents voisins, à cette occasion, auraient signé la lettre d’appui au projet. Pourtant, plusieurs résidents mentionnent ne pas avoir reçu cette lettre.

Une citoyenne se demande si l'équipe est ouverte à mettre en place certaines mesures de médiation visant à amoindrir les impacts de leurs activités sur la tranquillité des résidents. Jonathan lui répond que le groupe, en effet, pourrait mettre en place des stratégies pour réduire ses nuisances sonores, entre autres.

À la question d'une citoyenne, qui se demande quel sera l'horaire des activités extérieures du café et qui s'interroge quant à l'aspect *permanent* d'un éventuel changement de zonage, Jonathan répond que les changements de zonage sont permanents, mais que le fait que le lieu profite d'un permis de restaurant ne signifie pas qu'un autre restaurant s'y installera un jour. Il ajoute que l'équipe souhaite, le plus possible, rapatrier ses activités à l'intérieur.

Un citoyen voisin de l'Accommodation Bio explique qu'il a connu le nouveau commerce lors d'un événement assez bruyant organisé l'été dernier dans la ruelle. Il démontre de l'enthousiasme relativement au projet qui véhicule de belles valeurs communautaires, mais exprime tout de même des craintes quant à son aspect *bon voisinage*. Il s'interroge également quant à la lettre qu'auraient acheminée les organisateurs aux citoyens, mais qu'il n'a lui-même pas reçue. Jonathan mentionne que son équipe est prête à mieux informer les résidents du secteur de ses démarches.

Une citoyenne, qui a remarqué que les événements qui ont été organisés l'été dernier ont été très populaires, se demande si les organisateurs profiteront de la place nécessaire pour les organiser à l'intérieur. Elle explique, en outre, que les participants des activités estivales ne semblent pas avoir eu accès à des installations sanitaires parce que certains d'entre eux ont uriné dans la ruelle, sur les clôtures et les bâtiments.

Pascal Marier-Dionne, s'il salue l'initiative de l'équipe du 13/2, pense qu'il reste un travail à faire pour mieux contrôler les événements, organisés dans une ruelle très résidentielle. Le comité organisateur prend note des commentaires des citoyens et souhaite collaborer avec eux pour développer un projet rassembleur, qui s'intègre bien dans son milieu.

Anne Pelletier mentionne que l'éventuelle modification de zonage ne concernera pas uniquement l'épicerie, mais toute sa zone. Cette modification sera maintenue advenant la vente ou le déménagement du futur café. Elle confirme que le comité ne peut, pour le moment, organiser d'événements intérieurs.

Michael Gosselin mentionne que le projet répond à différents besoins du quartier, même si les communications qui y sont associées mériteraient d'être bonifiées.

Jonathan et Pierre-Élie répondent aux questions des membres. Ils mentionnent :

- Que l'équipe demandera à ses clients de respecter le voisinage. Elle entend, en outre, faire en sorte que ses événements extérieurs se terminent plus tôt.
- Que son équipe peut actuellement tenir des événements extérieurs, comme les ruelles sont un bien non cédé.
- Que l'équipe entend être sympathique avec ses voisins, sans arrogance et avec plus de clarté.
- Que le comité veut impliquer les citoyens dans le développement de son projet. Notons que l'équipe présente aujourd'hui son projet en amont d'un processus officiel de consultation.

Le mélange entre la 3^e Avenue, dynamique, et les nombreuses rues du Vieux-Limoilou où les citoyens peuvent circuler en toute tranquillité contribue au charme du quartier. Aussi, Martin Claveau pense que l'équipe pourrait non seulement devenir membre de la SDC de la 3^e Avenue afin d'obtenir encadrement et appui, mais également songer à organiser certains de ses événements sur l'artère commerciale, notamment à la Place Limouloise.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Qu'une opération de déglçage a récemment eu lieu. Les égouts ont été débloqués. Une demande au 3-1-1 a été faite afin que les égouts des rues Royal-Roussillon et Saint-Martial soient débloqués. Cette situation, aggravée par les cocktails météo et par des problèmes drainage, sera réglée. La Ville, en outre, déploiera ses opérations de grattage et d'épandage une fois que la pluie aura cessé.
- Que la Ville rencontrera les citoyens des ruelles de passage entre la 3^e et la 4^e Avenue et la 4^e rue et la 6^e Rue pour leurs projets de réfection.
- Que le IGA Pierre Jobidon sera fermé de la fin du mois de mars jusqu'au mois de juillet. La conseillère s'est associée au centre communautaire Jean-Guy-Drolet et à l'équipe du supermarché pour mettre en place une solution afin d'approvisionner les citoyens qui ne pourront pas se déplacer pour aller faire leurs courses ailleurs.
- Qu'elle déposera un mémoire lors de la consultation sur la qualité de l'air pour s'opposer au projet de règlement permettant la hausse des émissions de nickel.
- Que le chauffage au bois menaçant la qualité de l'air dans le centre-ville, un programme permettant de remplacer les foyers non conformes a été mis sur pied par la Ville. La conseillère pense que la municipalité pourrait accomplir un meilleur suivi de ce programme. Elle pense, en outre, que le règlement ne permettant pas de chauffer au bois lors des jours de smog pourrait être davantage mis de l'avant.
- Que le conseil de quartier assistera bientôt à une présentation au sujet d'un projet de piste cyclable sur la 8^e Avenue.
- Que l'offre d'achat des terrains d'Hydro-Québec a été retirée. L'Office municipal de l'habitation a toutefois montré son intérêt à les acquérir pour développer un projet de logements sociaux.

- Que les travaux que nécessitera le poste de pompage d'eau de la rue des Sables pourraient être financés par la Ville.

7. Période de questions et commentaires du public

Pascal Marier-Dionne déplore le fait que la chaussée n'a jamais été bien déneigée de l'hiver. Jamais l'asphalte n'a pointé le bout de son nez. Martin Claveau partage son avis. Il ajoute que ce problème engendre des enjeux de sécurité. Il faut déneiger avant que les précipitations gèlent. Jackie Smith explique que la Ville a exploré différentes pistes de solution cette année. Elle mentionne, en outre, qu'il n'existe pas de solution simple, et que les cocktails météo compliquent le tout.

Pascal Marier Dionne pense que des analyses quant à la provenance du nickel dans l'air doivent être faites. S'il salue les démarches des conseillers relativement au projet de règlement, il craint que celles en lien avec le chauffage au bois diluent le débat.

Une responsable de l'organisme *Nourrir ensemble*, qui livre de la nourriture aux citoyens qui ne peuvent pas accéder à l'aide alimentaire, invite les membres à s'impliquer dans son organisation, qui a besoin de livreurs bénévoles, de personnel administratif, ainsi que d'un local, entre autres. Les membres du conseil sont invités à consulter la page Facebook de *Nourrir ensemble*. Michael Gosselin pense que les locaux qui hébergent les installations sanitaires du parc d'Iberville, assez vastes, pourraient accueillir des OBNL.

8. Période d'échanges – Révision de la norme de nickel dans l'air ambiant

Les conseils de quartier de Limoilou, Maizerets et Lairet ont participé au plénier de la Ville de Québec, qui a pris position en refusant la hausse de norme en matière de nickel et en demandant l'installation de nouveaux équipements. Une manifestation a également eu lieu, permettant aux citoyens d'exprimer leur désaccord. Les administrateurs conviennent de déposer un mémoire dans le cadre de la consultation sur la qualité de l'air. Le débat politique se poursuit.

9. Période d'échange, d'information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier

1. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

La Santé publique a choisi de ne pas faire paraître les résultats de son étude en période de consultation sur la qualité de l'air.

2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

De nouvelles élues ont intégré le comité de vigilance. Il semble que le Port reçoive plusieurs plaintes relativement au bruit que génèrent ses activités. Le comité terminera bientôt la rédaction de son rapport en lien avec la hausse de la norme en matière de nickel.

3. Comité cohabitation Port-Communauté

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

4. Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Comme certaines personnes ont soulevé le conflit d'intérêt que pourrait représenter le fait d'attribuer le rôle de présidente du comité à une conseillère municipale, les membres tiendront une élection. Le comité, lors de sa rencontre de janvier, a pu assister à une présentation des résultats de la campagne d'échantillonnage de l'automne dernier. Il semble que tous les critères ont été respectés, sauf ceux en lien avec les dioxines et furanes.

Pascal Marier-Dionne mentionne que les résultats des campagnes d'échantillonnage ne paraissent pas rapidement, ce qui empêche la Ville d'agir immédiatement en situation de dépassement. Il suggère que la ville fasse des recherches approfondies afin de trouver plus d'options de laboratoires pour effectuer les analyses, afin d'avoir de meilleurs temps de réaction.

5. Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

6. Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Une nouvelle rencontre de la Table aura lieu dans deux semaines.

7. Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

8. Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Les citoyens du quartier ont encore treize jours pour répondre à la consultation organisée par le comité. Les résultats de cette consultation pourraient être présentés avant l'été.

Sébastien Lachance a récemment rencontré des représentants du projet de Lab-École. Le comité qui sera formé aura pour mission de relever les enjeux de sécurité routière autour de la nouvelle école. L'équipe du Lab-École aimerait que la rue en face de la future école devienne piétonne. Anne Pelletier pense que le conseil de quartier pourrait profiter de la présentation, par la Ville, des nouveaux chemins d'écoliers pour recruter des membres pour le comité du Lab-École.

9. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues

1. Trottoirs inutilement larges de la 13e Rue, face à l'école Grande-Hermine

À la résolution du conseil de quartier portant sur les trottoirs inutilement larges de la 13e Rue, face à l'école Grande-Hermine, Martin Forgues, directeur de division du Service Entretien des voies de circulation, a répondu : « Les travaux de reconstruction des trottoirs sur la 13e rue ont été exécutés dans un contexte d'entretien afin d'assurer la sécurité des usagers, en particulier les écoliers. Avant ce type d'intervention, nous nous assurons auprès du Service de l'ingénierie qu'aucun projet majeur n'est prévu à court ou moyen terme. Ce qui est le cas pour ce tronçon de la 13e rue. Le mandat de l'équipe Entretien des voies de circulation est de maintenir sécuritaires les infrastructures de déplacement et non de modifier les aménagements existants. Nous reconstruisons donc toujours les infrastructures de manière identique à l'existant. Nos budgets ainsi que le volume de réparations nécessaires dans la Ville ne nous permettent pas de prendre en charge la coordination et la réalisation des modifications souhaitées dans chaque quartier. Celles-ci doivent faire l'objet de plans ou de Politiques connues et gérées par les unités administratives compétentes en ce domaine. »

Raymond Poirier aimerait savoir si le Service d'entretien des infrastructures serait en mesure de fournir au conseil de quartier un échéancier des travaux à venir. De cette façon, les administrateurs pourraient y réagir en amont.

2. Étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville de Québec

Aucun suivi.

3. Odeurs générées par la White Birch et participation au CICEL

Aucun suivi.

4. Réseau cyclable hivernal et carte interactive de la Ville de Québec

À la résolution du conseil de quartier portant sur le réseau cyclable hivernal et carte interactive de la Ville de Québec, Véronique Samson, conseillère en planification du transport, a répondu : « Nous sommes bien au fait de cet enjeu et nous avons mis en place un comité composé de toutes les unités administratives impliquées à l'automne 2021 afin de travailler l'accessibilité de la couche du réseau cyclable 4 saisons sur la carte interactive publique. Il est trop tôt pour confirmer un moment où l'information sera accessible au public. Nous travaillons activement sur le dossier. »

5. Accès aux installations sanitaires du parc D'Iberville à l'été 2022

À la résolution du conseil de quartier portant sur l'accès aux installations sanitaires du parc D'Iberville à l'été 2022, Richard Marchand, directeur de division Loisirs, sports et vie communautaire, a répondu. « À la fiche 22048 du PIQ actuel, notre service a une somme réservée pour la modification de bâtiments afin de rendre les services sanitaires accessibles en dehors des heures normales d'ouverture. Le pavillon au parc Iberville a été priorisé pour 2022. L'échéancier de réalisation n'est pas connu, mais tout est en cours pour une réalisation cette année. »

6. Vague d'incendies dans le Vieux-Limoilou

Le Service d'incendie mentionne qu'il n'existe pas de lien démontré, à la lumière des différentes enquêtes effectuées, entre les différents événements qui ont eu lieu dans le secteur. Cela dit, une enquête étant en cours, le Service ne souhaite pas commenter la situation. Notons que plusieurs dossiers ont été transférés pour enquête au SPVQ. La division de la Prévention contre les incendies a, en outre, réalisé des visites des résidences du secteur Limoilou afin de vérifier la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée.

La réponse du Service d'incendie, comme le souligne Pascal Marier-Dionne, ne répond qu'en partie aux inquiétudes des membres du conseil.

7. Quantité minimale de stationnements pour les nouvelles constructions

Aucun suivi.

10. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt

1. Limoil’Air

Le comité Limoil’Air s’est déjà rencontré à trois reprises. La sélection des ménages qui participeront au projet s’amorcera bientôt. Les premiers capteurs pourraient être installés dès la fin du mois d’avril.

2. Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le comité a dû repartir à la recherche d’un lieu pour l’aménagement du nouveau Frigo-Partage. Les demandes de financement suivent leur cours.

3. Le Coup de pousses de Limoilou 2022

La Ville accordera 4000 \$ à l’édition 2022 du projet Coup de pousses de Limoilou. La Caisse Desjardins pourrait, quant à elle, fournir 5000\$ à l’équipe. Julie Vignola, députée de la circonscription de Beauport—Limoilou, pourrait aussi y contribuer financièrement. L’événement aura lieu dans le stationnement de la Caisse, sur la 3^e Avenue.

4. Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Aucun suivi.

5. Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Aucun suivi.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

La Table du Littoral Est a acheminé au conseil de quartier une demande d’appui à son projet de centre autogéré. Les administrateurs en discuteront lors de leur rencontre de mars.

Anne Pelletier demande aux administrateurs s'ils souhaitent tenir leur assemblée générale annuelle en mode virtuel, ou en présentiel. En outre, elle invite les membres à lui faire part de la présentation qu'ils souhaitent annoncer aux citoyens afin qu'elle l'inclue à l'invitation à l'assemblée générale annuelle.

- Trésorerie

En février, le solde du compte bancaire du conseil était de 2277,88\$.

RÉSOLUTION 22-02-11 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Paiements à venir

Aucun suivi.

12. Divers

Aucun suivi.

1. Point d'information de la SDC Limoilou

Martin Claveau mentionne que les commerçants de la 3^e Avenue, depuis les fêtes, vivent une période difficile. Il invite donc les citoyens à les encourager plus que jamais. Une partie de la 3^e Avenue pourrait à nouveau être fermée cet été. Jackie Smith suggère que les restaurateurs mettent de l'avant les plats les plus lucratifs pour eux.

2. Terrains laissés vacants par Hydro-Québec dans le secteur sud du quartier

Aucun suivi supplémentaire.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22h05.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire